

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

25/10/2021

L'an deux mille vingt et un et le quatre Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : Mme GERARD, M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM .LIVOTI, AMOUROUX, Mme GRANGE, MM ROQUEBERT , CELLIER, DESHONS (Proc.), Mmes COURTOUX , AGUILA.

Absents excusés : M. EVIN (Proc. M. DESHONS)

Mme SANDY (Proc. Mme AIMONE-CAT).

Absente : Mme DALLA-ZANNA

D.C.M. N° 11-9

Cession de parcelles à l'AGAPEI.

Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par l'AGAPEI qui recherche un terrain pour implanter un centre d'accueil pour les personnes en situation d'handicap.

Monsieur le Maire ajoute que la commune est propriétaire de deux parcelles situées à proximité, au cœur du village, dont une partie pourrait être cédée à l'AGAPEI pour la réalisation de ses projets. La parcelle cadastrée Section B Numéro 539 pourrait être divisée en fonction de la demande et la parcelle cadastrée section B Numéro 650 utilisée en totalité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe de la cession pour un euro d'une partie de la parcelle cadastrée Section B Numéro 539 et de la totalité de la parcelle cadastrée Section B Numéro 650 à l'AGAPEI.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de céder à l'AGAPEI une partie de la parcelle cadastrée Section B Numéro 539 et la totalité de la parcelle cadastrée Section B Numéro 650 pour **UN EURO (1 €)**,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **09.11.2021**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 novembre 2021

Le Maire,
Christian SANS

